

A Roissy, le 26 décembre 2011.

Cher(s) collègues,

Une nouvelle année se termine. Même si pour le moment le changement de Gouvernance du Groupe n'a pas modifié la politique générale définie par l'ancienne équipe, il y a fort à parier que 2012 sera l'année des profondes mutations des compagnies du Groupe Air France.

Le début d'année amènera peut être à constater l'annulation des élections CE (voire aussi DP) par le tribunal de Brest. La décision de justice précisera les modalités, collèges concernés et mandats concernés, et sera connue aux alentours du 19 janvier prochain. Cela signifie qu'il n'est pas exclu qu'une partie, voire la totalité des résultats des élections de 2009 soit annulée. Cela amènera comme toujours une période particulière. Celle-ci, bien connue à Brit Air, verra la parution, à profusion, de la part des différents syndicats de communications tentant de vendre au mieux « leur bilan » ? Communications le plus souvent électoralistes et rarement pertinentes c'est un peu la loi, désolante, du genre et c'est bien dommage. Pourtant il y a moyen de rester factuels. Essayons.

Pour le PNT, le bilan est assez simple, les deux syndicats représentatifs ont menés de front l'ensemble des dossiers. Les accords et avenants signés l'ont été en parfaite coordination. A ce titre aucun des deux syndicats PNT ne pourrait s'en prévaloir, ou plus exactement seuls les signataires en restent les seuls responsables. Nous acceptons donc d'en assumer une partie tout en nous félicitant que ces accords n'aient pas donnés lieu à des affrontements fratricides comme cela s'est trop souvent produit par le passé. Là réside la plus grande avancée et semble soutenue par l'immense majorité des pilotes. Cette volonté d'analyser en commun, pour dégager ensuite une position commune défendue d'une même voix devant la Direction de la compagnie, repose sur la volonté, partagée, des deux syndicats de mener un dialogue social responsable et performant.

Citer le listing de ces accords et avenants relèverait plus d'un inventaire à la « Prévert » car aucun n'a été réellement un accord majeur. Ils relèvent pour la plus part d'entre eux de micros accords, d'avenants aux accords, de corrections à certaines imperfections signées, d'ajustements, et de souplesses sur la vie quotidienne. On est bien loin de la révolution du ON/OFF de 2002...

Reste tout de même trois actions importantes en justice :

- Une première qui est en cassation sur le non respect de la convention dans le cadre des appels d'offres en cas d'arrivée d'un nouvel avion (CRJ1000).
- Une seconde en appel sur l'imposition des congés payés.
- Enfin la conclusion de la procédure sur les heures de nuit dont l'audience finale aura lieu le 23 février 2012.

Un accord majeur reste à ce jour en suspend : l'accord Perte de Licence.

Le texte n'a pas été modifié depuis près d'un an. Il n'est toujours pas ouvert à la signature car la DRH n'a pas clôturé les appels d'offres et n'a donc pas pour le moment choisi un assureur. Nous attendons et espérons la signature de cet accord, dont les éléments clés ont tout de même été présentés officiellement en CE, en début d'année.

Durant ces deux années de mandats, un événement à cependant failli bouleverser les équilibres de la compagnie :
La spécialisation.

Au SNPL, nous avons réclamé des précisions à la Direction pour que toute l'information soit donnée sans masquer les stratégies à court et moyen termes. Les réponses obtenues se limitaient seulement et uniquement au court terme. Pour le moyen terme et le long terme rien le silence absolu ! Nous avons la conviction que de possibilités pour le moyen et long terme existaient mais était ce le cas ? Mutisme total aucune information. En l'état de présentation le projet pouvait représenter un danger pour l'équilibre de la compagnie et l'emploi. Les syndicats de Brit Air, en ordre de bataille, ont dès lors lutté, il est vrai un peu seul, pour repousser ce projet qui n'était pas abouti et dont les conséquences sociales n'étaient pas prises en compte.

Si nous devons tirer une leçon de cette affaire là, ce serait que nous avons été bien seuls face aux événements et que tous les syndicats PNT de Régional ont été bien absents et peu actifs à soutenir la position syndicale, pourtant votée à l'unanimité par les syndicats PNT de Brit Air et de Régional.

Nous pourrions faire de l'autosatisfaction sur un bilan, qui sans enjeu majeur, n'a produit en fait que des corrections minimales et des adaptations ce qui représente il est vrai des avancées mais **ce serait ignorer les défis qui sont devant nous et chacun perçoit bien que le premier semestre 2012 sera un tournant pour le groupe Air France et notamment ses filiales aériennes. Ne nous voilons pas la face c'est demain que le travail commun devra démontrer son efficacité il n'y aura pas de place pour la chamaille syndicale ou les PNT paieront lourdement la facture. Poursuivons dans le travail responsable.**

La réorganisation du court et moyen courrier d'Air France aura des conséquences sur toutes les compagnies du Groupe. Personne ne sera à l'abri de cette réorganisation.

Dans ce contexte, signer des accords sur la vie quotidienne est sans doute nécessaire, nous le savons, mais les challenges que nous aurons à relever dans l'année seront d'un autre niveau.

La section SNPL Brit Air a travaillé durant 6 mois en commission SNPL Groupe Air France pour définir des axes et possibilités de renforcer l'emploi dans le Groupe Air France.

Depuis maintenant 3 mois, nous travaillons avec le Bureau Air France pour transformer ce travail de commission en accords interentreprises. Un mandat a été donné en ce sens par le Conseil Air France au Bureau SNPL Air France, une première au SNPL.

Deux grands volets sont actuellement abordés :

- La consolidation des emplois PNT dans le Groupe Air France.
- La création d'une filière spécifique à quota pour les plus jeunes des PNT.

Les pilotes d'Air France ont choisi pour les représenter le SNPL à plus de 72%. Imaginer qu'un projet sur l'emploi PNT Groupe Air France puisse être écrit en dehors du SNPL et imposé aux pilotes d'Air France relève au mieux de la mystification, au pire de l'escroquerie.

Pour mener à bien tous ces projets, nous avons besoin d'être le plus rassemblé possible, le plus fort possible pour nous faire entendre.

Il nous faut évidemment continuer à faire vivre nos accords en interne tout en étant présent et proactif au SNPL.

On ne peut se permettre d'être divisé et d'être en interne en compétition. Notre énergie doit être concentrée vers le seul vrai défi : l'emploi.

Dans cet esprit, le Bureau SNPL Brit Air a commencé à mener avec toutes les bonnes volontés de tous les syndicats PNT de la compagnie, une réflexion sur l'opportunité de nous rassembler.

Nous savons que l'ensemble des PNT de la compagnie le réclame depuis des années et que les temps ne sont plus propices au jeu un peu pervers de « le méchant, c'est l'autre... ». Il n'y a ni bon ni méchant, mais simplement une majorité d'élus, tous syndicats confondus qui appellent désormais à travailler et à agir dans le même sens.

Nous vous demandons de sortir des micros clivages, et de soutenir cet élan qui compte tenu des événements que nous serons amenés à traverser est la seule voie possible pour défendre l'emploi PNT dans la compagnie. Nous n'attendons pas que d'autres viennent nous aider sur ce sujet là, la gesticulation intersyndicale et interentreprises de spécialisation doit nous convaincre que nous serons seuls à défendre nos emplois le moment venu. Notre destin sera celui que nous bâtirons.

Dans ce contexte, l'élection qui se dessine est sans réel enjeu pour les deux syndicats représentatifs de la compagnie. En effet, de part la création du collège PNT négocié en 2009 par le SNPL National, les deux postes seront mécaniquement et équitablement répartis entre les deux syndicats faisant le meilleur score. Cette élection pourrait, dans ce contexte sans enjeu, nous permettre de faire une liste commune qui serait alors le premier pas vers un rassemblement.

Nous vous demanderions alors d'approuver et de soutenir cette démarche. Le message envoyé au sortir des urnes permettrait alors de démontrer sans ambiguïté que **vous soutenez massivement le travail de vos élus tant en interne que sur les pistes de travail que nous développons avec le SNPL Air France sur la protection des emplois PNT qui est et restera, à notre sens, le seul vrai défi à relever en 2012.**

Tout reste à écrire, il n'est pas encore trop tard, nous devons relever le défi du rassemblement si nous souhaitons être les mieux armés face à l'avenir.

Nous vous souhaitons, à vous ainsi qu'à vos proches, de bonnes fêtes de fin d'année.

Bons vols à tous.

Le Bureau **SNPL Brit Air ALPA.**

SYNDICAT NATIONAL DES PILOTES DE LIGNE FRANCE ALPA
AFFILIE ECA, IFALPA – N° SIRET 785 743 246 00031 CODE APE 9420Z
Roissy-pôle Le Dôme – 5 rue de La Haye – BP 19955 - 95733 Roissy CDG CEDEX
Tel. (33) 01 49 89 24 00 – Fax (33) 01 49 89 24 10 – e-mail : snpl@snpl.com